

**COMPTES RENDUS DES ATELIERS  
JOURNEES D'ETE ECOLOGISTES  
NANTES 2010  
par Jean LACASSAGNE, EE Périgieux Ecologie**

- Page 2/4.... 6ème République
- Page 5/7...Parité et Non Cumul des mandats
  - Page 8/9...Les ROMS
  - Page 10/11...L'Eau
- Page 12/15..Français, Etrangers..
- Page 16/18...Organisation interne

## **Atelier sur la 6ème République**

Un regret de voir que la gauche, dans son ensemble, à tendance à ne pas vouloir porter et à assumer ses projets lors son arrivée au gouvernement.

Pourtant nos valeurs sont connues, puissantes, rassembleuses et fondatrices :  
- transparence, éthique, parité, démocratie participative

Notre responsabilité, actuellement, c'est de nous préparer et de faire des propositions très concrètes pour 2012 et de procéder à un rééquilibrage nécessaire entre l'exécutif et le parlement.

### **SENAT**

Au delà des votes, le Sénat reste de façon anormale toujours à droite et pèse trop peu sur les réformes, les votes de loi et les débats.

### **ASSEMBLEE NATIONALE**

Sur l'Assemblée Nationale, une proposition intéressante de Françoise Gaspard vise à instaurer un scrutin bi-nominal, avec des circons divisés par deux avec deux député(e)s (un homme et une femme, et disparition des suppléants).

### **DROIT DE VOTE ET INITIATIVES**

Il faut constitutionnaliser le droit de vote des étrangers, renforcer les possibilités d'éligibilité en "local" et impliquer plus tous ceux qui vivent sur notre sol, dans l'engagement citoyen.

Sarkozy n'a pas établi le le référendum d'initiatives populaires, il l'a biaisé et l'a dévoyé, à nous de le rendre véritablement possible et aisé..avec 10% des électeurs poussant un projet important, au débat et à être soumis à la nation.

### **REGIONS**

Il devient vital d'élargir les compétences des régions, de l'acter dans la constitution, de garantir une autonomie financière (avec une levée d'impôts directe) et de permettre la généralisation de lois "à compétence régionale". Des pistes ont été ouvertes par les régions espagnoles, avec le concept de régions autonomes qui pousse à la responsabilisation et à la prise de décision "au plus près" des citoyens.

### **NATURE DU REGIME**

Bastien souligne que nous sommes clairement dans un régime parlementaire, avec un bicamérisme important, mais avec un pouvoir concentré excessivement entre les mains du Président de la République (irresponsable devant le parlement, et protégé durant son mandat).

Or douze pays européens ont fait le choix d'avoir des Présidents de la République élus au suffrage universel, mais qui ne gouvernent pas, et ça fonctionne..

Nécessaire de renforcer la crédibilité de l'Assemblée Nationale, de ses débats et de sa force de propositions en phase avec la société...ce qui passe par une présence réelle des élu(e)s dans l'Hémicycle, un respect du vote des citoyens et une lutte réelle contre le cumul des mandats.

## FREINS AUX CHANGEMENTS EN VUE D'UNE 6EME REPUBLIQUE

Le Senat, actuellement, peut empêcher le passage de modifications constitutionnelles d'importance (en particulier la modification de l'article 11) et tout nouveau projet d'envergure doit être porté rapidement, après toute prise de pouvoir national, avec peut être un référendum clair avec un débat profond de consensus dans le pays.

La recherche de droits nouveaux tant pour les parlementaires, que pour les citoyens, pourrait trouver des appuis et dépasser les conservatismes.

## BASE ET SOCLE COMMUN

Notre socle constitutionnel actuel est le fruit de combats, de luttes, de tout un vécu historique..depuis 1789 à 1946..avec la charte de l'environnement, de principes de droits fondamentaux garantis et renforcés ensuite par les conventions européennes (ce qui a permis, à juste titre le rejet du projet inique concernant les gardes à vue).

Néanmoins, au vu de notre quotidien, il devient nécessaire de renforcer "la non discrimination", l'égalité de traitement, l'application effective des engagements par les politiques.

Une attention toute particulière doit aussi être portée au traitement égalitaire, au delà des sexes, vis à vis de tous les citoyens.

Notre époque est caractérisée par une remise en cause de toutes les idéologies, par une perte de repères, alors que l'Homme a la possibilité de détruire la nature...aussi cela implique l'urgence de définir concrètement un droit de sauvegarde de notre environnement, un véritable droit opposable (avec sanctions) en Europe et dans le Monde.

## JUSTICE

Laurence Vichnievsky souligne qu'il est temps de réaffirmer la réalité d'une séparation des pouvoirs, de montrer au quotidien que le pouvoir politique "respecte" la justice en tant qu'institution.

Quelques propositions :

- 1/ simplification au sein des différents tribunaux, éclaircissement du rôle des différentes juridictions par rapport au grand public
- 2/ pas de suppression du juge d'instruction, sans modification du statut du parquet ( garantie d'indépendance dans la nomination des procureurs )
- 3/ pas de suppression de la hiérarchie au sein du parquet (avec bien sûr toujours une définition des priorités nationales, sous couvert du garde des sceaux)
- 4/ indépendance garantie pour les nominations, les parcours de carrières, le judiciaire ne peut pas être sous la menace perpétuelle d'une reprise en main par l'exécutif

## ELUS/MANDATS

Nécessaire d'examiner courageusement un non cumul des mandats dans le temps, l'espace.

Remettre l'activité parlementaire, représentative au coeur de la vie de nos député(e)s, sénateurs, présidents de CG..et bâtir un socle mettant fin aux exceptions diverses.

Beaucoup d'adhérents d'EE..dans les débats qui ont suivi..soulignent la nécessité d'aller beaucoup plus loin, d'observer de près les cumuls de fonctions (la présence dans de nombreux organismes, SEM, associations puissantes liées à des pouvoirs locaux..) qui finissent par créer des potentats locaux, concentrer de façon excessive le pouvoir entre peu de mains.

Au sein d'EE et de la nouvelle structure, il paraît irréaliste de laisser les mêmes élu(e)s cumuler des fonctions importantes à tous les niveaux et être cooptés (voir se coopter entre eux) de fait alors que nous professons des valeurs éthiques.

## FINAL DANS L'AMPHI ET OBSERVATIONS

Observons déjà que la salle a dû attendre (9h/10h20 présentation et échanges sur l'estrade) longuement et subir parfois de longs monologues, certes intéressants, mais que la difficulté est d'associer la salle dans un amphi pour des échanges, il a fallu réclamer 35 à 40 minutes garanties pour le public...mais là aussi de façon insatisfaisante, il fut nécessaire de descendre en bas "à la queue leu leu" pour prendre le micro et là aussi on a eu droit à une succession d'une foule de questions, sans réponse ni approfondissement la plupart du temps...avec en plus des participants à la tribune qui s'excusaient "lagement" en disant qu'ils devaient partir pour un nouvel atelier, un nouveau débat..à côté ! Très dommageable, le sujet méritait bien mieux...

Il est apparu la différence d'exigence en particulier en matière d'éthique, de transparence...entre la salle et la tribune...car beaucoup d'interventions ont porté dans l'amphi, sur l'urgence de se pencher sur les régions, les départements, les mairies..et de comprendre pour mieux leur porter un coup fatal, tous les carriérismes, tous les féodalismes, toutes les petites lachetés et les dépendances liées aux finances et à la corruption.

Bien sûr des voeux ont été formulés pour que l'on n'oublie pas les "petits élus", afin que l'on pense à leur formation et à les aider au sein de notre structure.

## **Les pratiques de l'Ecologie politique : parité et non-cumul (atelier 206 le 19 août 2010)**

**avec Elizabeth Loichot, Jean Marc Brulé, Jacques Perreux, Brigitte Desvaux...  
dans la salle présence de notre nouveau députée de Rambouillet.**

### Non Cumul

L'atelier n'est pas un défouloir par rapport aux pratiques passées ou à des cas individuels, mais la volonté est de participer à la synthèse des débats, d'amener du suc pour les assises et de continuer le processus pour qu'on puisse rapidement, dès septembre, être plus précis sur les consensus/dissensus actuels.

Il faut tenir compte du fait que nous sommes en phase de croissance politique, que nous passons d'une organisation modeste ( avec des tentations "cumulardes" liées à la structure, la faiblesse des représentativités, la valorisation de quelques élu(e)s pour solidifier le mouvement ) à une organisation plus importante, plus dense et qui nous interroge sur nos responsabilités collectives.

A l'évidence, la création d'une charte des valeurs fait consensus sachant que pour tout signataire du nouveau mouvement..devrait s'imposer (et proner) un respect du non cumul des mandats, un respect de la parité h/f.

Aussi un sentiment fort émerge sur le fait qu'il est essentiel de lier non cumul des mandats et parité h/f, de donner de vrais pouvoirs internes à un observatoire de la parité pour que nous soyions en capacité d'impliquer plus de femmes dans le mouvement (instances, commissions), de les former, de les attirer chez nous (seulement 30% des adhérents..sont des adhérentes ! il faudrait passer à 50% !) et de les fidéliser.

Cumuler est un soucis éthique qui pousse à l'abstention, à la distance citoyenne vis à vis de la politique et des partis, à une caricature de l'action des élu(e)s...et le mandat unique nous paraît s'imposer (bien que sur la durée, il n'y ait pas de consensus) tout en soutenant les élu(e)s, les accompagnant par rapport à la vie professionnelle, en battissant un statut des élu(e)s solide, en assurant leur "recyclage".

L'élu(e) doit avoir des devoirs : capacité de transmettre ses savoirs, de préparer sa succession, d'accepter de démissionner et de céder des postes en cas de cumul.

Le mouvement doit aussi se mettre en capacité..de renforcer vigoureusement la formation des adhérent(e)s, des militant(e)s..pour leur permettre d'être "prêts" à prendre des responsabilités, à être à la hauteur de l'enjeu des campagnes, de mandats électifs ou de responsabilités internes.

Important aussi est évoqué, la distinction à faire entre les mandats exercés dans l'opposition ou dans la majorité (mandats locaux par exemple)..pour faire preuve de plus de souplesse et de tolérance (pour pas décourager les engagements).

La présence de règles n'empêche pas de prendre en compte quelques cas particuliers, mais il faut être strict et éviter la professionnalisation, la perte de contact avec le peuple, les rentes de situation et..réactualiser la grille des verts pour la préciser, la compléter en liant avec les fonctions internes...sans oublier qu'il faut stopper le cumul des fonctions dans les SEM, collectivités territoriales, organismes associés, assos..pour empêcher de créer de trop nombreuses petites baronnies avec un pouvoir imposant (et beaucoup de revenus, d'influence) dans les mêmes mains.

Les sanctions contre les cumulards doivent être efficaces, taper au portefeuille, "plusieurs mandats simultanés, un seul revenu"...et le mouvement doit faire preuve d'un courage politique, accepter parfois de perdre un élu(e) plutôt que de présenter encore un cumulard, ou un vieux routier politicien.

Il faut valoriser l'obligation de coopération, de dialogue et d'écoute..toujours plus efficace entre plusieurs élu(e)s du même mouvement, plutôt qu'au sein des décisions d'un unique élu(e) débordé, présent sur trop de dossiers et de fonctions.

Plusieurs adhérents (dont moi même) soulignent des abus au niveau régional, avec des élu(e)s qui s'autoproclament et s'autodésignent entre eux..tout en ayant de multiples casquettes, sans qu'aucune réglementation ne soit mise en place. Est donc réaffirmé fortement qu'il faut acter (puis traduire dans les faits) des incompatibilités de responsabilité internes, combiner l'externe avec l'interne et arrêter de se réfugier derrière de faux arguments type "je suis indispensable" ou "il n'y a personne pour me remplacer", "personne n'a ma compétence".

Nous avons aussi des marges de manoeuvre, qui passent par des propositions actives pouvant passer par la refonte des agglos, des véritables désignations démocratiques..qui pourraient faire avancer la notion de non cumul des mandats et de parité.

Bien entendu, il faut savoir que le prochain projet portant sur les collectivités territoriales se traduira en particulier..par une chute de la représentation féminine, que nous dénonçons vigoureusement et qui est une atteinte démocratique essentielle.

#### Parité H/F

Au delà d'un grand consensus, il y a une inquiétude sourde (malgré des indiscutables succès au niveau des verts et des écologistes, et des engagements depuis longtemps)..au niveau de son application concrète sur la durée "dans une nouvelle structure", sur la ténacité à maintenir des engagements "parfois difficiles à tenir" en interne comme en externe, à différents niveaux.

Les femmes sont trop souvent exclues, parfois sur des "non-dits", de fonctions internes jugées importantes comme la préparation des élections et cantonnées dans des activités "plus maternelles", et moins politiques, valorisantes ou décisives.

Au sein des commissions, dans de nombreuses instances..on constate des déséquilibres et aussi parfois des réticences des femmes elles mêmes, à s'engager dans un combat politique parfois incompatible avec une vie de famille équilibrée.

L'observatoire de la parité n'est pas suffisant actuellement, avec un seul représentant au CE...et une influence insuffisante sur la vie interne du mouvement, ses désignations.

Nécessaire de lancer une véritable campagne d'adhésion spécifique "femmes" avec une thématique adaptée, sans avoir peur de promouvoir des femmes à des postes décisionnels.

La représentante (Caroline) d'"Oser le Féminisme" souligne avec justesse, qu'il faut politiser le sujet, l'intégrer à chaque étape de nos réflexions..nos analyses..nos projets, et considérer que cela fait partie intégrante d'un combat éthique, citoyen et militant, pour l'égalité des droits.

Tout un travail est à mener dans l'implication des femmes en politique, la prise de parole, les contributions, les débats en réunions etc..

Le mouvement doit aussi ne pas perdre de vue ses élu(e)s, dans les petites mairies, et surtout dans les oppositions..pour les soutenir, et ne pas décourager les vocations ou les engagements parmi celles qui nous représentent...même à un petit niveau.

Très peu de femmes à la direction de SEM, de collectivités territoriales ou d'organismes associés..il nous faut repenser la grille, au delà des mandats..Pensons cumul !

Soyons précis, sanctionnons et pénalisons les départements ou les régions en cas de "non application" des principes de parité (interne/externe) dans les désignations, mais aussi en terme de formation "sur le long terme"..ce qui s'avère encore plus important en terme de renouvellement, d'utiliser un vivier de compétences à partir des adhérent(e)s.

Pensons aussi bien entendu à éviter la présence de candidats (ou de leurs amis proches) dans les commissions de désignation..ce qui parfois interfère et empêche la juste représentation, désignation de nos consœurs (comme de jeunes d'ailleurs).

Le Cedis et la Féve peuvent permettre de faire un état des lieux précis des responsabilités effectivement tenues par des femmes, et d'engager ensuite des actions.

Rééquilibrer les désignations, ce n'est pas faire de la discrimination positive ou de la mauvaise promotion "par défaut", mais agir de façon éthique au sein du mouvement pour le bien de tous (hommes comme femmes) et cela ne peut être efficace qu'avec un fort accroissement des adhésions "femmes", un souffle nouveau basé sur le renouvellement (tant féminin que masculin).

## **Logement, emploi et scolarisation des ROMS, quelles politiques pour demain ?**

**(atelier archi bondé, énormément d'élus et d'adhérents, de représentants d'associations)**

La mobilisation récente au sein des associations, collectifs, mouvements de gauche et écologistes..vise clairement à s'opposer aux discriminations subies par les ROMS, avec des contrôles incessants et au niveau de leur identité/déplacement (carte de circulation avec cachets), avec des difficultés de scolarisation et des problèmes de suivi sanitaire important, et bien sûr avec des menaces d'expulsion.

Il faut mettre fin à l'ostracisme anti-ROMS, au delà des gesticulations de Sarkozy..les expulsions continuent sur le même rythme, 80% des migrants reviennent puisqu'ils en ont le droit (appartenance à l'Europe).

Les déplacements d'un campement de fortune à un autre, de précarités en précarités..ne font que rendre plus difficile le travail essentiel des associatifs, réseaux de soutiens, personnes qui oeuvrent pour l'accompagnement social.

Les ROMS sont pris pour des boucs émissaires, alors que par ex sur la Loire Atlantique ce sont avant tout des roumains (parlant juste le romanes), beaucoup de familles véritables "naufragées de l'Europe" qui se déplacent depuis une dizaine d'année, avec des enfants ayant des difficultés d'expression et des adultes pouvant difficilement travailler.

Quelque part ils nous interpellent, à travers notre action en tant que militants/politiciens/état/bénévoles ou associatifs..pour que nous menions une politique cohérente, humaine, digne.

L'évolution des réglementations en France a fait qu'avant 2007, il fallait "être malade" pour obtenir des papiers et l'asile...alors qu'après l'état se désengage de toutes obligations pour choisir des voies répressives (versement de 300 euros par adulte pour son éventuel retour..bien souvent temporaire)et criminalise l'étranger ou celui qui est supposé l'être, certains ROMS étant français !

De fait en Europe même, le droit d'installation n'existe pas..et en France nous sommes dans une situation "ubuesque" avec 5.000/10.000 reconduites "effectives" à la frontière, et beaucoup plus d'expulsions qui ne sont que des déplacements..d'un terrain à un autre, parfois très proche.

Le maintien des clauses transitoires empêche quasiment tous les ROMS de travailler légalement, jusqu'en 2011 ou 2013 (selon leur pays), en dépit du fait qu'ils sont des ressortissants communautaires.

Ces mesures maintenues par la France, touchent les ressortissants de Roumanie, Bulgarie, Hongrie, Pologne.

Dans les faits, les requérants "pour espérer travailler" doivent passer par les préfets, et de rentrer dans de longues démarches (plus de 3 mois) en étant dans les clous de beaucoup de clauses (liste des 150 métiers et emplois autorisés, vérification par annonce par rapports aux propositions concernant des employés français, contrôle au niveau d'une visite médicale, contrôle minutieux de documents, versement d'une taxe de 890 euros par l'employeur pour tout CDI crée etc...)



Logiquement, les ROMS sont poussés vers l'illégalité, et des systèmes sociaux, des organismes dont ils sont dépendants..alors que s'ils sont souvent sous qualifiés, ils sont très capables de travailler dans l'agriculture (maraichers, vendanges, cueillettes) ou dans les services à la personne.

S'il faut réfléchir sur l'intérêt et l'éventuelle nécessité de professionnaliser les interventions auprès des ROMS, il faut surtout savoir comment les aider administrativement, comment savoir enrayer la machine..avec parfois quelques grains de sables.

Dans beaucoup de villes, les maires (parfois de gauche) sont au prise avec leur engagement d'hospitalité, humaniste..et les oppositions de citoyens qui ne voient pas d'un bon oeil de nouveaux arrivants, surtout si les dits citoyens sont eux mêmes sur une liste d'attente d'HLM (20.000 personnes sur Nantes).

C'est aussi le même soucis sur les "aires", leur création et installation est longue et difficile.

Beaucoup d'incompréhensions existent aussi par un phénomène classique d'ignorance, de rumeurs, de mépris.

La précarité a un coût pour la collectivité, par là même l'ensemble des CG doit prendre ses responsabilités...et il faut surtout éviter que toute la charge ne pèse que sur banlieues, villes défavorisées.

Contrairement à l'imagerie d'Epinal, le ROM ne choisit pas toujours la caravane..certains aimeraient bien se sédentariser, tout en gardant leur indépendance et leur spécificité.

Evitons les confusions entre gens du voyage et roms, batissons un respect citoyen avec une analyse sur la place de chacun.

Nécessaire de parvenir à un comportement "politique" uniforme (pour la gauche et les écologistes) sur l'ensemble du territoire national (lié à la réglementation européenne), et de nous interroger..sur les villes de gauche (Nantes, Herblain, Rézé) qui demandent des expulsions de façon honteuse.

Faisons un voeu "politique" fort avec nos élu(e)s au niveau des différentes collectivités territoriales, pour l'arrêt des expulsions et la fin des bidonvilles/habitats précaires..comme de toute discrimination.

La limitation ou la suppression de moyens, pour les élèves en difficulté, au sein de l'Education Nationale..rejaillit directement sur les ROMS, et les possibilités d'accueil ou d'encadrement efficace, de formation scolaire.

Visiblement, il va devenir essentiel de réclamer rapidement et fortement des dispositifs de "concertation" solide (comprenant roms, citoyens, élus, préfectures, intercommunalités...afin d'être efficace, d'éviter les impasses locaux, les manques de financement, les blocages) et de tirer enfin des leçons des expériences "pilotes" réalisées aux Pays-Bas, comme de participer à de nombreuses manifestations et actions "solidaires" sur le terrain.

( pour en savoir plus...<http://www.romeurope.org/> )

## **Atelier "L'eau bien commun de l'humanité" 20/08/2010**

Dans ce domaine précis commençons par reconnaître que ce sont "en premier" les associations (comme à Avignon) qui ont mené de longs combats pour renégocier les contrats, pour faciliter quelques retours en régie (Castres).

Beaucoup trop d'élu(e)s de gauche s'interrogent sur la pertinence de revenir en régie, or ils se sont souvent fait rouler dans la farine par Veolia, la Lyonnaise des Eaux etc.. Les audits sont trop souvent effectués par des cabinets trop proches des grandes compagnies.

La pertinence d'un retour en régie souffre de peu de contestations, au vu des résultats obtenus par certaines villes : à Anglet moins 61% sur le prix de l'eau !

Il faut noter, très souvent, qu'il est possible aussi de multiplier l'investissement par deux, de limiter les fuites d'eau.

Les élu(e)s ne doivent pas oublier leurs convictions, mais aussi ne plus abandonner leur mission et se pencher de près sur les contrats et leurs conditions.

Des exemples, comme à Lille (après l'ère Mauroy), démontrent que lorsque les élu(e)s réinvestissent les dossiers..et pensent à leurs citoyens...des résultats arrivent :

- 116 millions d'euros vont revenir à la communauté d'agglomération, et le retour en régie est effectif

Laurence Vichnievsky précise notre opposition au forum de l'eau sur Marseille (soutenu par le PCF), et tient à nous communiquer son engagement personnel dans le combat pour faire revenir la gestion de l'eau en régie publique.

De façon saignante, elle nous explique un fait important..l'eau est devenue un gisement de fraudes , facilitant l'amélioration du train de vie de certains élu(e)s, contribuant de façon "non réglementaire" au fonctionnement de partis.

Des contre-pouvoirs doivent être mis en place rapidement, pour le privé comme pour le public.

Récemment, la justice a permis d'inculper des fonctionnaires étrangers..(19 instructions depuis 2000) même si les procédures sont longues, compliquées, et qu'il est difficile de trouver des preuves (à part lettres anonymes) même si le suivi des flux financiers combiné à une meilleure formation des cadres permet de limiter les tentations.

La justice est soumise à une difficulté plus prosaïque..celle des équipes insuffisantes (policiers, enquêteurs) mises à sa disposition pour progresser...mais aussi que désormais le "pot de vin" se fait plus rare, mais que les pratiques délictueuses sont plus masquées (offre sur un voyage, avantages, déplacement vers un symposium etc...) et multiples. Parfois existe aussi des fausses factures pour obtenir simplement des marchés à l'étranger.

A l'évidence les élu(e)s doivent être plus encadré(e)s, conseillé(e)s "en local".

GRENOBLE 13 Juillet 1989 (Carignon)

Suite à une délégation pour 25 ans à la Lyonnaise des Eaux, dix ans d'actions minoritaires ont été nécessaires pour révéler au grand public l'atteinte au service public, à la République.

En effet, un système de corruption avait été mis en place, pour générer une source de profits au détriment du citoyen...

Là on peut désormais comparer dix ans avant et dix ans après , l'eau est 50% moins cher et il a été possible de réaliser 20% des travaux en plus !

Il est maintenant temps de mettre en place dans les régions, une délibération d'aide aux collectivités pour reprendre le contrôle de l'eau.

Pour les élu(e)s, la bonne gestion et une responsabilité sur l'eau, sur l'assainissement doit être un axe prioritaire dans nos débats, nos actes politiques.

Nécessaire aussi d'être vigilant devant le financement d'assos humanitaires, les approches des élu(e)s avec parfois des emplois réservés (type pantouflage, dès l'élu battu..il retrouve un poste à véolia and co ! ) pour des politiciens pas regardants.

Nous voulons tenir un FAME, forum alternatif de l'eau à Marseille (18% de perte d'eau, 57% de marges !) pour évoquer la crise mondiale de l'eau, des propositions (utilisation plus sociale avec tarifs pondérés en fonction des consommations etc...) pour l'Europe, avec des échanges importants entre élu(e)s, militant(e)s,, sympatisants, citoyens et associatifs.

**Amphi G 20/08/2010**

**"Français et Etrangers, quelle citoyenneté demain ?"**

N'oublions pas, qu'au cours de l'histoire, des combats ont été gagnés..99% des citoyens du monde ont une nationalité, les double-nationalités sont respectées, le statut de la femme a évolué très positivement sur des bases égalitaires..

La France a toujours accepté la double-nationalité instaurée après la 1ere guerre mondiale, en Alsace Lorraine, pour les allemands souhaitant conserver la nationalité française.

Bien sûr, des clauses de déchéances existaient..  
mais seul 16 cas ont été notés entre 1927 et 1940.

La politique de Sarkozy est d'un tout autre ordre..elle laisse entendre que des compatriotes sont des français "de papier", illégitimes (accusations et soupçons à l'image des années 30).

Jamais un chef de l'Etat, un chef du pouvoir exécutif n'a prôné cela, en général cela était l'apanage des mouvements d'extrême droite et de leurs responsables.  
De fait c'est une situation inédite basée sur l'exacerbation des tensions, les provocations, les affrontements communautaires.

Mais nous pouvons renverser l'argumentaire, ne pas faire que de la dénonciation..et avancer facilement que les personnes mises en cause injustement représentent le plus la France,  
et Sarkozy le moins.

En effet..les caractéristiques de notre pays sont basées sur :

- principe d'égalité structurante, tolérance et diversité
- présupposé favorable vis à vis de la Révolution Française et de ses acquis
- intérêt pour la culture, la lecture, l'instruction
- respect de la laïcité

Or on sait par les sondages, les études..qu'un grand nombre de français d'origine étrangère sont très mobilisés autour de ses valeurs, et qu'ils les respectent.

Au delà des vécus de chacun..il faut rappeler que l'abolition de l'esclavage est issue des principes révolutionnaires : "Liberté/Egalité/Fraternité".

La mise en accusation, le soupçon perpétuel et la discrimination touchant une partie de la population...est de fait une attaque contre la Nation, et Sarkozy est devenu un problème par rapport aux valeurs fondamentales de la République.

Mylène Stambouli..souligne que le Président nous a insulté collectivement, la société française a été agressée par des propos/actes qui remettent en cause la diversité de nos origines.

Il est nécessaire de se mobiliser, en particulier..partout en France..le 4 Septembre.

Le projet Besson avec ses nouveaux amendements et leur traduction juridique (fin août), pose bien des questions...va t-on ainsi remettre en cause la nationalité des enfants ?

De fait, il y a une stratégie voulue et organisée..visant à durcir progressivement les modalités pour obtenir des permis de séjour, et à faciliter les procédures d'éloignement. Parfois la com l'emporte, avec des effets d'annonces (suite à des faits divers), mais on sent une tendance nette à la présentation de lois répressives, excluant des populations sur des critères falacieux.

Administrativement parlant..des consignes sont données, la carte de séjour de 10 ans devient marginale..quasi remplacée par une carte d'un an, renouvelable à discrétion. Pour les mariages mixtes, la suspicion est quasi généralisée..on allonge la durée du mariage avant toute possibilité de naturalisation.

Sarkozy et son équipe se sont aperçus, avec effroi, d'une réalité..20% des procédures d'éloignement sont effectivement réalisées, en partie pour des raisons financières mais aussi par l'action des juges et des associations dénonçant l'arbitraire, des fautes de procédure, des situations iniques ou ubuesques.

Aussi devant la faiblesse du % des procédures d'éloignement réalisées, notre Président s'efforce de faire pression par des moyens niant le droit de la défense, la présomption d'innocence :

- juges (possibilité d'intervention au bout de 5 jours au lieu de 2)
- volonté de faire statuer le tribunal administratif avant
- durée de rétention portée désormais à 45 jours..dans des camps d'internement

Une logique d'enfermement a vu le jour, elle prive de leurs droits des citoyens qui deviennent de fait des citoyens triés, fichés, dénigrés..et qui sont promis à l'éloignement, sans tenir compte des situations humaines et des vécus.

Il est de notre devoir politique de réaffirmer l'importance de la libre circulation, la régularisation des sans papiers, et d'opter pour une société respectueuse des êtres humains.

Sur l'accès à la nationalité, au vu des démarches centralisées à Rézé, nous devons prendre en compte la détresse et la dépossession progressive des valeurs des fonctionnaires..respectueux de l'individu, pronant l'équité..alors qu'on leur propose de participer à des décisions arbitraires et d'être en contradiction avec leurs engagements, leurs convictions.

Néanmoins,, malgré la nature des actes de Sarkozy, il subsiste un malaise à gauche..dû à la difficulté d'assumer une symbolique, au sommet de la gauche.

Quelques arguments récurrents gênent le développement de notre pensée :

- on théorise trop sur l'étranger
- on prend peur devant une pseudo forte xénophobie au sein de la société française
- on se refuse d'être créatif, optimiste sur le sujet
- on se réfugie derrière le fait qu'assumer nos valeurs de gauche, au sein d'un gouvernement, serait difficile voir impossible (L.Jospin)

Il nous faut désormais un langage clair de gauche, mobilisateur et porteur.

Besson est une honte pour la gauche, car il s'en est nourri et a trahit pour en plus adopter le visage le plus hideux (refusé même par une part de la droite)..quelque part il nous apporte un exemple, celui à ne pas suivre..pour montrer désormais la cohérence des engagements sur le long terme et la fin des petits opportunistes dans notre mouvement comme dans la société.

Eva Joly l'illustre très bien...avec son expression "Ecologie Politique Républicaine", qui suppose un engagement ferme des politiques mais aussi des adhérents, militants, sympathisants ou citoyens, associatifs...pour imposer un nouveau respect mutuel,

Sarkozy a bien sûr, à Grenoble, porté atteinte à l'article un de la constitution française..mais pour autant nous n'avons pas de procédure de déchéance du Président (comme aux USA), et il est quasi impossible de traduire un Président en justice durant son mandat....d'autant plus que la majorité de droite au parlement, bloquerait rapidement toute demande d'audition ou de mise en cause d'un Président en exercice.

Insidieusement s'est instauré une nouvelle catégorie de français, français "d'origine étrangère".

Sarkozy détricote nos valeurs, il déconstruit notre pays.

Cela participe au développement d'une insécurité humaine, générant en plus du rejet de cette France dans les banlieues ou les quartiers ghetoisés depuis des dizaines d'années. Le risque est grand de voir se renforcer les tentations "communautaristes" (par protection), et il est plus que temps de casser les ghettos, jungles, et de stopper les manoeuvres d'"isolement de l'étranger;

Il nous faut penser à des propositions importantes :

- rétablissement de la carte des 10ans, sécurisation des parcours
- cartes "aller retour" (permanentes)
- cartes "séniors" (à partir de 15 ans en France)
- révision des politiques de statuts, pour lutter contre les irréguliers

Notons aussi que beaucoup de mécanismes de régulation, aux mains de l'administration, sont encore disponibles : ainsi 20.000 à 30.000 régularisations ont toujours lieu par an. Réactivons les fortement et luttons contre les vrais criminels, plutôt que contre la population.

## Mariages mixtes

Curieusement, un statut "résident en Europe" permettant l'obtention d'une carte après 5 ans de vie dans notre pays (et en Europe)...est ignoré, snobé et non appliqué par notre gouvernement français.

La politique de la gauche se soit d'être résolument progressiste, d'avancer sur le vote des étrangers. Un travail pédagogique est nécessaire pour démarquer l'immigration de la sécurité.

Les partis démocratiques français sont aussi confrontés à la nécessité d'abandonner des attitudes frileuses vis à vis de l'engagement politique, la prise de responsabilité électorale de citoyens d'origines étrangères.

20/08/2010 Amphi G « Organisation et Territorialité »

C'est maintenant l'heure de travailler sur la culture commune, la nature humaine, l'acceptation des débats et la bonne gestion des crises ou des différents.

Au niveau des adhésions et de l'accueil...une réflexion approfondie doit être menée sur le trop grand « turn over » des adhérents qui arrivent, et parfois ne trouvent pas sur le « long terme » ce qu'ils voudraient au sein de notre organisation. D'où l'importance des comités locaux, de leurs actions et de la nécessité de privilégier..la formation, la communication, l'organisation dans le mouvement.

## DEBAT

Nous avons souligné l'importance des petites structures (en particulier associatives 1901) en local, en province dans les « petites villes » ou en rural, avec le développement progressif d'un véritable réseau au travers de « structures provisoires » mais bien présentes, actives et dynamiques.

Certains (en Bretagne) souhaitent s'associer « par affinités » sans lien de proximité ou de territoire, mais là aussi avec une association 1901 distincte du mouvement.

Néanmoins, à juste titre, des élus comme Contassot...soulignent le risque financier et politique que ferait porter de telles structures lors des périodes de campagnes électorales, avec des risques d'invalidation et de problèmes de consolidation des comptes financiers. N'oublions pas que le financement principal des partis, va au national, et que pour cela une rigueur politique et financière est réclamée par l'Etat.

Contassot s'interroge sur l'avenir du financement des comités locaux, en soulignant que chez les verts le national est pauvre...et que parfois des groupes verts sont « riches », avec de grandes possibilités d'actions, et un soutien d'élue(s).

Avec justesse, il réclame la création d'une commission sur le financement et des précisions dans les statuts...sachant qu'au quotidien des problèmes se posent : réservation de salles, assurances, petits frais locaux...sans réponse globale.

Dans l'histoire verte, sans succès, des demandes avaient été formulées sur une sorte de péréquation financière entre les départements, territoires afin d'éviter que des départements avec peu d'adhérent(e)s, des moyens de financements limités..ne soient abandonnés dans leur développement et leurs actions. Aussi devons nous réaffirmer cette envie de péréquation et de rééquilibrage sur le territoire national.

Le financement public (primordial pour nous) n'est débloqué actuellement que vers les régions, d'où l'émergence d'un appareil restreint, et rien ne va aux comités locaux..c'est un des enjeux fondamentaux pour notre nouveau mouvement, faire qu'une bonne partie des versements revienne aux comités locaux pour organiser des projets, valoriser notre image et aller au devant des citoyens.



- entre les élections

Pas simple de faire de la politique « autrement », coincé entre deux élections en permanence et en même temps d'être présent « localement et sur le terrain » au quotidien. On ne peut se contenter d'une stratégie « internet » qui exclut une partie de nos sympathisants, et oublier ceux..celles qui apprécient de nous rencontrer, dialoguer au quotidien, dans les entreprises, sur les marchés (commerçants bio et autres), dans le vie de tous les jours. Nécessaire de ne pas nous satisfaire d'une attitude de repli, après chaque élection « marquante » et véritablement..l'action des comités locaux, avec leurs réunions physiques, leurs ateliers, leurs enracinements dans le concret..est indispensable.

- suite aux propositions du groupe 4/21

Privilégier l'intérêt général, le collectif, et nous éloigner des luttes fracticides sur fond de petits égos. Marie Bové souligne l'envie des adhérents d'être « acteurs » dans le cadre d'une démocratie directe, avec des décisions rapides et qu'il convient de penser en termes de pays/reseau (parti des cartels = concept abandonné, échelon départemental « contre nature » par rapport au projet).

Une volonté de bâtir une structuration « horizontale » émerge, avec une volonté de ne pas opposer militant du quotidien et engagements pris en campagnes électorales.

Comment valoriser les différents modes d'engagement (réclamés par la base), notre investissement dans la société, tout en le liant à une véritable fierté vis à vis de nos élu(e)s sur des bases éthiques respectées ?

Attention au risque de voir émerger une « usine à gaz » avec cinq niveaux d'adhésion et trois organisations différentes..alors qu'en fait, tout le monde devra bosser ensemble et faciliter les coordinations, l'efficacité.

- comité local EE

A l'évidence commence à se confronter l'organisation des verts « pyramidale » et celle d'EE plus « horizontale », parfois anarchique et complexe..et pourtant il faudra se regrouper, ne pas multiplier inutilement les comités autour de quelques élu(e)s, renforcer l'efficacité sur le territoire...tout en définissant le nombre d'adhérents, la représentativité.

Préserver la richesse de nos origines, la diversité et la multiplicité de nos engagements au sein des comités locaux...Fédérer, pour continuer à aller de l'avant au sein du mouvement et à favoriser la dynamique écologique.

Des « verts » logiquement expriment une réticence devant une nouvelle organisation, pas encore bien solidifiée par rapport à une organisation partidaire, et pour de nombreux membres « de base » d'EE...la transparence, la démocratie interne n'est pas encore véritablement garantie (voir problème lié aux fichiers, aux équilibres à trouver en région et à l'absence de vote démocratique).

Un voeu est formulé pour que le processus de désignation des cantonales soit propre, éthique, et que le choix de la « base » et des comités locaux ne soit pas retoqué de façon absurde par la région ou un autre échelon interne.

– Expérimentations

Nous est présenté (sur le grand tableau blanc) des expérimentations pour « une gouvernance écologique », avec des cercles sociocratiques et des élections « sans candidat » en interne..légèrement trop fumeux pour moi, mais bon à préciser !

– Notre processus

C'est un mouvement unitaire devant déboucher sur les assises « fondatrices » de Lyon, avec en préalable des textes (manifeste, statut..) qui seront proposés par le BE national d'EE le 10 Septembre, qui seront soumis ensuite à amendements et bien sûr à validation par le parti « vert » (majorité à 66% requise).

Sur le texte principal, on s'oriente vers un texte matriciel permettant des choix optionnels (comme sur la double appartenance) mais maintenant un ensemble cohérent, solide.

A Nantes, il n'était pas défini l'échelon du vote (région ou départemental/local) et les modalités exactes de son organisation (présence ou/et par net).

Les comités locaux doivent avoir une juste représentation démocratique, bénéficier d'un financement encadré et une péréquation entre les départements s'impose.

Eric Loiselet a souligné que nous allons collectivement donner un cadre à la mue, et les verts y ont contribué largement. « N'ayons pas peur du processus de fusion en cours sur le terrain » a t-il précisé avec force.

RPS avait déjà donné, officiellement, sa position...constituant dans le maintien de son organisation, séparée et s'orientant (confirmée ultérieurement lors de son congrès) vers une formule de « partenaire associé » mais avec des exigences fortes comme celle de participer à toutes les instances nationales du nouveau mouvement, et celle de voir émerger des Fédérations spécifiques : Basque, Catalane, Savoyarde...

( Mon album photo de Nantes :

<http://www.facebook.com/album.php?aid=198014&id=667328517> )

Jean LACASSAGNE

Europe Ecologie

Périgueux Ecologie 24 (comité local de Dordogne)